

**Le service Kaléidos présente :**

**LE TRAVAIL PSYCHO-SOCIO-EDUCATIF  
AVEC LES MERES D'ENFANTS VICTIMES  
D'ABUS SEXUELS**

**Réflexions destinées aux professionnels  
de la relation d'aide et de soin**

Juillet 2006

# *« Il ne sert à rien de sortir les enfants de l'enfer si c'est pour les plonger dans le désert ! »*

Dr Marinella MALACREA, pédopsychiatre au  
Centro per il Bambino Maltrattato de Milan

Ce guide est issu de l'expérience du projet Kaleidos, une recherche-action mise en œuvre depuis 2001 au sein de l'association Parole d'Enfants, concernant la prise en charge des situations d'abus sexuels intrafamiliaux. Ce projet a fait l'objet d'un soutien en qualité de projet pilote par le Ministère de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté française pendant 5 ans.

Le présent écrit est le fruit de plusieurs années de formation et d'expérimentation en équipe et en réseau dans la prise en charge de ces situations dramatiques dans lesquelles un enfant a été sexuellement abusé par un adulte de son entourage.

Il a été conçu comme un outil de réflexion et d'échange à la disposition des intervenants psycho-socio-éducatifs qui sont amenés à rencontrer les mères des enfants qui ont été abusés sexuellement par un proche. Il n'a donc ni la prétention d'être exhaustif, ni celle d'être applicable à toute la complexité des situations que l'on puisse être amené à rencontrer.

Sa seule vocation, c'est de participer à offrir une aide de qualité à ces femmes et mères, en tenant compte de leurs besoins et des besoins de l'enfant à avoir à ses côtés une mère aussi soutenant que possible.

## ***Pourquoi un ouvrage spécialement consacré à l'accompagnement des mères ?***

Tout d'abord, parce que le soutien qu'une mère apportera à son enfant victimisé constitue l'aide la plus précieuse qu'il puisse avoir pour guérir et revivre.

Mais aussi parce notre expérience nous montre qu'il n'est pas toujours facile d'aider ces femmes à adopter une attitude de protection au bénéfice de leur enfant ...

# A QUOI LES MERES FONT FACE ...

## *Le dévoilement, une bombe qui éclate dans la famille*

Les situations d'abus sexuel intra-familial que nous rencontrons le plus fréquemment sont celles où un enfant, ou plusieurs, est victimisé par le conjoint de sa mère, que celui-ci soit le père de l'enfant ou son « beau-père ».

La mère qui découvre l'abus subi par son enfant de la part de son conjoint est interpellée et fragilisée à trois niveaux :

### **En tant que mère**

« C'est arrivé à mon enfant. Comment se fait-il que je n'ai rien vu ? Pourquoi ne m'a-t-il rien dit ? »

### **En tant que conjointe**

« C'est mon mari qui a fait cela et c'est moi qui ai choisi cet homme »

### **En tant que femme**

« Il a choisi mon enfant comme partenaire sexuel, qu'est-ce que j'ai de moins que lui ? »

Lorsque l'auteur des abus est le conjoint, la mère devient le pilier central de la famille sur lequel repose désormais l'enjeu de protection et de reconstruction. Ainsi, alors qu'elle doit elle-même faire face à ce drame, elle doit être le soutien de l'enfant et du reste de la famille qui est ébranlé également.

Lorsque l'agresseur n'est pas le conjoint, mais un proche de la mère (son frère, son père, etc.), celle-ci est interpellée à d'autres niveaux relationnels (en tant que

sœur, en tant que fille, etc.) qui viennent amplifier la détresse liée aux abus subis et révélés par son enfant.

## L'ambivalence de la mère

Au moment du dévoilement de l'abus, certaines mères, pour ne pas dire la plupart, peuvent être traversées de pensées contradictoires et de sentiments ambivalents, se trouver dans le doute, ce qui amène un changement de positions incessant.

Lorsqu'elles sont elles-mêmes survivantes d'abus sexuels, les mères peuvent présenter des traits de personnalité «borderline» liés à leur propre vécu d'agressions sexuelles. C'est-à-dire qu'elles peuvent tout d'abord soutenir la victime, en particulier en présence des professionnels de la relation d'aide, puis, soudain, refuser de la croire ou passer encore à une position de reproche et de rejet.

Juliette, maman d'une enfant de 9 ans :

*« Ça fait deux fois que je n'ai pas su la protéger. Je lui en ai voulu à un moment, elle m'a pris mon homme. Je tenais quand même à lui, c'était mon époux. C'est un coup dur. Je lui en voulais à elle autant qu'à son père ...*

## Colère envers l'enfant

La mère peut en vouloir à son enfant de l'avoir privée de la possibilité de jouer son rôle de mère protectrice en lui cachant ce qu'il ou elle subissait. Cette colère peut se voir renforcée si l'enfant exprime son mal-être par des comportements qui mettent en échec sa mère.

## Sidération

La révélation d'agressions sexuelles commises par un adulte sur un enfant est difficile à entendre par la famille.

Le dévoilement des faits provoque un état de sidération directement lié au caractère impensable de tels abus. Plus les révélations mettent en cause un personne proche de l'enfant et plus l'état de sidération qu'induit la révélation est puissant. Ceci sera donc particulièrement vrai dans les situations d'abus sexuels intra-familiaux où la révélation à la mère d'abus commis par exemple par son conjoint ou son enfant revêt un caractère violent et impensable.

Parce qu'elles peuvent être traversées de doutes face à l'inimaginable, l'inconcevable et ce qu'elles craignaient par-dessus tout (surtout si elles l'ont elles-mêmes vécu), les mères ont besoin d'un soutien intensif. Sinon elles risquent de ne pas prendre en compte l'abus subi par leur enfant, voire même de se poser en victime lorsque celui-ci le dévoile.

Le risque existe alors que l'abuseur se joigne à la mère, dans ce clan des victimes, pour faire passer l'enfant comme la personne maltraitante de la famille.

Les membres de la fratrie peuvent également se ranger dans le camp des persécuteurs de l'enfant qui vient de dévoiler. Ils lui reprochent, par exemple, « *d'être cruel à l'égard de papa et maman en ressortant ces vieilles histoires que tout le monde avait oubliées* ».

**Ainsi, ne pas apporter un soutien suffisant à la mère peut engendrer des traumatismes supplémentaires pour l'enfant victime au moment du dévoilement !**

## *Lorsque la mère a elle-même subi des abus sexuels ...*

### **Des capacités protectrices à renforcer**

Lorsque la mère a elle-même subi l'abus, les blessures sont parfois telles qu'elle passe plus de temps à être centrée sur ses besoins que sur ceux de son enfant, ce qui amplifie le déficit protectionnel auquel l'enfant doit faire face.

Percevoir et décoder correctement les indicateurs de détresse psychologique chez son enfant n'est pas aisé pour la mère. Elle a souvent besoin d'une aide extérieure pour y parvenir. Cependant, un travail préalable est parfois nécessaire pour rejoindre la mère dans ce qu'elle éprouve, surtout lorsque elle-même a subi des violences sexuelles dans l'enfance.

Cette aide à interpréter correctement les signes de détresse psychologique chez son enfant est d'autant plus nécessaire que la relation de la mère avec l'enfant peut être abîmée, soit que l'abuseur a profité d'une faiblesse dans la relation pour la détériorer davantage, soit qu'il a instauré par des messages trompeurs une « distance affective » entre l'enfant et sa mère. Souvent d'ailleurs ces deux mécanismes s'auto-amplifient.

L'état de cette relation entre la mère et l'enfant peut jouer sur la manière dont la mère va percevoir son enfant, en tant que victime ou en tant que responsable.

Va-t-elle le voir comme un(e) rival ? Comme une personne qui l'a rejetée, trahie ? Comme un enfant qui s'est mis en danger, qui a participé à ce qui lui est arrivé ?

Ou va-t-elle plutôt le voir comme un enfant qui a été perverti et trahi par un adulte en qui il avait confiance et qui s'est vu plongé dans le monde de la sexualité adulte qu'il ne pouvait connaître et comprendre ?

C'est à nous, intervenants, qu'il revient d'aider la mère à poser un regard bienveillant sur son enfant.

Lorsque la mère a elle-même été victime, elle se retrouve au moment du dévoilement concernant les faits subis par son enfant, figée dans un questionnement complexe et souvent contradictoire qui peut, si elle n'est pas aidée, l'amener à nier l'existence de l'abus sexuel.

## Un parcours chaotique

Comme deux tiers des enfants abusés ont une mère qui a elle-même été abusée<sup>1</sup>, cela pose la question de la résilience. Comment ces mères se sont-elles construites d'abord comme femme, conjointe et ensuite comme mère ? Ont-elles pu dévoiler ces abus ou ont-elles gardé ce secret depuis tout ce temps ? De quel soutien ont-elles pu bénéficier : ont-elles eu la chance d'avoir une mère, un parent, un professionnel qui s'est positionné à leurs côtés et/ou un abuseur qui a reconnu et s'est responsabilisé ou se sont-elles résignées face aux reproches ou à l'incrédulité ?

### Faible estime de soi

Si la mère n'a pas bénéficié d'un soutien quelconque, elle peut s'être construite avec une image négative d'elle (et se dire par exemple qu'elle ne méritait pas de soutien ou se blâmer pour ce qui lui est arrivé). Le manque de confiance qu'elle a en elle peut être tel qu'elle va chercher d'abord dans le regard de son conjoint mais surtout dans celui de son enfant (et dans son comportement) une reconnaissance, comme si elle attendait de lui qu'il assume la mission de lui confirmer sa valeur en tant que mère. Cela a un retentissement évident sur la construction du lien et de l'attachement entre l'enfant et sa mère.

Jeanne, une jeune maman de 29 ans, victime d'abus sexuel de la part de son grand-père quand elle était encore enfant, est restée enfermée dans la honte et le silence sans avoir été protégée par son entourage. Face à son bébé de 15 jours, Jeanne est convaincue que le bébé préfère déjà son père : la petite fille est plus agitée dans les bras de sa mère et se calme dans les bras de son père ; Jeanne se dit que c'est bien normal, puisqu'elle n'est pas capable d'être une bonne maman.

---

<sup>1</sup> Il faut préciser que la réciproque n'est pas vraie, les victimes ne deviendront pas majoritairement des agresseurs ou des parents non protecteurs. Seuls 5 à 10 % des enfants maltraités deviennent à leur tour des parents qui ne respectent pas leurs enfants. Ou autrement dit, plus de 90% d'entre eux deviendront des parents nourissants et protecteurs.

## **De nombreux symptômes associés<sup>2</sup>**

Même si certaines victimes s'en sortent remarquablement bien, la littérature illustre largement les conséquences physiques, relationnelles, psychologiques à long terme auxquelles les femmes victimes d'abus sexuels dans l'enfance peuvent avoir à faire face. Bien souvent, elles ne font pas le lien entre leur vécu d'abus et leurs difficultés.

La dépression constitue le symptôme le plus souvent cité dans les recherches sur les adultes qui ont été victimes d'abus sexuels dans leur enfance. En corollaire, les « survivants » d'abus sexuels ont deux fois plus de risque de faire une tentative de suicide que les personnes qui n'ont pas vécu d'abus sexuels.

Parmi les symptômes fréquemment associés, on trouve les problèmes sexuels, les troubles alimentaires, l'abus de certaines substances (amphétamines, alcool, médicaments), une sexualité de type compulsif, des comportements d'autodestruction, l'automutilation, des comportements socialement inadaptés, un comportement agressif inapproprié envers autrui, ainsi qu'une tendance à s'isoler. On constate aussi souvent une difficulté à faire confiance et une perception négative de soi-même, des autres ou du futur.

Enfin, chez les femmes, on constate une survalorisation des hommes et par conséquent une tendance à passer d'une idéalisation exagérée à d'inévitables déceptions.

---

<sup>2</sup> Nous nous inspirons ici d'Y. Dolan., auteur de « Guérir de l'abus sexuel et revivre », Editions Satas, 1996



## Un vécu mis à distance qui resurgit

Au moment du dévoilement de l'abus subi par son enfant, le passé de la mère resurgit immanquablement. Celle-ci doit y faire face comme elle le peut. C'est l'occasion pour beaucoup de mères de dévoiler à leur tour leur passé de victimes. Confrontées à l'abus de leur enfant, celles-ci se voient aux prises avec leur propre histoire, les symptômes et vécus associés (reviviscence, flash-backs, colère, culpabilité, etc.). Il est important de leur apporter un soutien à ce niveau pour les aider à surmonter leur propre expérience d'abus et être disponible pour leur enfant.

### La dissociation

Un processus de dissociation entre le contenu de l'événement douloureux et les affects ressentis peut provoquer chez la mère un aveuglement sélectif ; elle peut se couper de toute information concernant le sexe pour éviter de réactiver d'anciens traumatismes mal cicatrisés ce qui peut amener un déficit protectionnel.

Les mères qui se sont dissociées de l'agression qu'elles ont elles-mêmes vécue lorsqu'elles étaient enfant peuvent, de la même façon, se dissocier de l'abus subi par leur enfant. Les mères qui ont été agressées se sentent souvent obligées de nier la réalité de l'abus, ce qui peut condamner la génération suivante à revivre la même chose.

### Identification-rejet

Le risque pour la mère de s'identifier à sa fille lorsque celle-ci a été victime est grand. Paradoxalement, cette identification provoque bien souvent le rejet de l'enfant par la mère tant l'expérience de sa fille réveille en elle un vécu douloureux, voire des vécus indicibles.

### Etat de confusion

La mère peut être dans un état de confusion et, en référence à ce qu'elle a vécu elle-même, imaginer des conséquences pour son enfant ou projeter sur lui un vécu traumatique qu'il ne vit pas nécessairement.

## Lorsque la grand-mère maternelle n'a pas protégé...

La mère victime peut conserver un gros contentieux à l'égard de sa propre mère si celle-ci ne l'a pas crue et ne l'a pas protégée. Dès lors, la comparaison avec leur propre mère (notamment concernant le déficit protectionnel) leur est insupportable.

Nous pouvons observer chez certaines mères d'enfants agressés sexuellement un déficit d'empathie : elles ne l'ont pas appris dans leur propre famille alors elles éprouvent des difficultés à identifier les besoins de leurs enfants et percevoir les signaux de danger.

Ex. Nathalie parle de sa fille de 8 ans :

*« Ma fille et moi ça n'a jamais collé. Si elle ne m'approche pas trop ça va. Elle allait toujours vers son père. J'ai fait mon fils parce que j'étais jalouse. Avec les autres enfants, ça va. Depuis que ma fille est revenue à la maison, elle me touche plus et je n'aime pas. Je suis plus mal à l'aise. »*

La difficulté à offrir une sécurité affective à son enfant, à se montrer empathique envers lui crée des carences dans le lien mère-enfant et participe à la relation que l'abuseur nouera avec l'enfant.

Les mères survivantes peuvent désavouer la parole et la souffrance de leur enfant ou le blâmer et le rendre responsable de ce qui lui arrive car elles ne peuvent supporter l'idée de n'avoir pu empêcher qu'arrive à leur enfant ce qu'elles n'avaient pu empêcher pour elles-mêmes. Tout se passe comme si elles s'étaient fait secrètement la promesse que ce qu'elles avaient subi, elles sauraient en protéger leur enfant. Celui-ci, en dévoilant les abus dont il est victime, vient, sans le savoir, achever la destruction dont sa mère a, enfant, été victime.

Un « levier » dans le travail avec ces mères est bien entendu la perspective pour elles de rompre avec cette reproduction et d'offrir à leur enfant le soutien qu'elles-mêmes n'ont pas reçu. Beaucoup de mères nous disent vouloir « arrêter la chaîne ».

Elles peuvent entrevoir une tentative de réparation du défaut de protection de leur propre mère au travers de la relation avec leur enfant (réparation par procuration).

Sensibiliser les mères à leur propre vécu et leurs besoins non pris en compte étant enfant peut favoriser l'empathie envers leur propre enfant et une attitude de soutien adéquate.

## *La dynamique incestueuse et la relation mère-enfant*

Quand nous cherchons à comprendre la dynamique complexe de l'inceste du point de vue de la mère non protectrice, c'est de nouveau en tant que praticiens qui connaissent la toute première importance de la position que prend la mère à la suite du dévoilement et de son impact sur les possibilités de reconstruction de l'enfant victime.

### **La construction du couple parental**

Quand on analyse la dynamique de l'inceste, on s'intéresse prioritairement au triangle père-mère-enfant.

Très souvent, l'abuseur a vécu lui-même des mauvais traitements et bien qu'il ait un fond d'insécurité, il affiche une façade qui assure. Chez lui, le choix d'une partenaire faible est fréquemment lié à un vécu de mauvais traitements dans l'enfance.

De son côté, la mère a souvent connu une enfance difficile (elle a subi elle-même des abus, des mauvais traitements ou encore, elle a été le témoin impuissant de conflits parentaux permanents, etc.). Parmi les mamans qui ont été victimes, qui ont souffert elles-mêmes de l'inceste, certaines d'entre elles l'ont en partie refoulé. Dès qu'elles reconnaissent quelques signes d'abus, elles se dissocient pour ne pas raviver d'anciens traumatismes.

Les conflits non résolus avec leurs propres parents influencent le choix du conjoint et diminuent la disponibilité émotionnelle de ces mères à l'égard de leurs enfants.

Ainsi, ces femmes peuvent « tomber » de manière récurrente sur des hommes qui viennent confirmer l'image négative qu'elles ont d'elles-mêmes.

L'enfant est plongé dans cette dynamique où simplement parce qu'il est là, il va servir de remède à un adulte en quête de réparation. Même de bonne foi, l'abuseur peut avoir l'impression que l'enfant est responsable de l'abus. Contaminé par cette conviction, l'enfant en arrive à s'auto-condamner.

## La relation mère-enfant

**La mère co-actrice involontaire d'un processus relationnel dans lequel l'abus survient, ou entraînée dans un jeu relationnel dont elle ne comprend pas le sens**

J-P Mugnier

Nous l'avons expliqué plus haut, lorsque la mère a elle-même subi un abus sexuel dans l'enfance, le lien d'attachement à l'enfant est bien souvent d'emblée détérioré. Alors que normalement la vie de l'enfant dépend de la capacité de la mère de subvenir à ses besoins, un processus inverse se met en place : c'est l'enfant qui semble donner vie, redonner une identité à la mère. La mère pourra interpréter des comportements normaux de son enfant (pleurer la nuit, perte de poids, etc.) comme des attaques.

Il est important de repérer les scénarios relationnels mis en place suite à ce traumatisme vécu par la mère et qui a abouti à sa répétition à la génération suivante.

De plus, elle peut avoir développé une estime d'elle-même tellement altérée par sa propre histoire qu'elle peut avoir perdu confiance en elle, dans ses capacités à prendre soin, à protéger son enfant (ou même à se faire confiance dans sa perception des situations à risque).

## Le rôle de l'agresseur dans la détérioration de la relation mère-enfant

Pour l'agresseur, il est vital qu'il n'y ait pas de confiance entre la mère et l'enfant. Il se doit de maîtriser les sources de contrôle externes. Il se dit que la personne dont il doit se méfier le plus, c'est la mère de l'enfant. C'est elle qui risque de s'apercevoir que quelque chose ne tourne pas rond. Il pense que si l'enfant brave l'interdit du secret, ce sera plus vite à sa mère qu'il se confiera. L'abuseur va donc manipuler la mère progressivement en vue de la duper : si l'enfant parle, il ne sera pas cru.

Jean-Paul Mugnier (1999) montre bien comment le père, futur abuseur, exacerbe les difficultés relationnelles entre la fille et sa mère pour apparaître comme le seul refuge affectif pour l'enfant carencé. Cette distance croissante entre la mère et sa fille devient un problème fondamental pour l'enfant parce qu'il n'arrive pas à comprendre comment sa maman ne se doute de rien et pourquoi elle ne le protège pas.

Céline, 15 ans, vient de dévoiler les abus sexuels dont elle était victime de la part de son père, pendant 3 ans. Elle nous parle de sa mère :

*« Je ne lui disais rien, j'arrivais plus à lui parler. A un moment donné, ça n'allait pas avec maman parce que ... je ne le faisais pas exprès mais dans ma tête, je me disais qu'elle n'a pas su me protéger et euh je lui en voulais à elle »*

Jennifer, 16 ans, évoque ce que son beau-père lui disait par rapport à sa mère :

*« Il voulait me mettre enceinte et puis il me parlait d'autres choses. Il disait qu'il allait quitter ma mère pour moi et me mettre enceinte. Il disait aussi qu'il me faisait ça parce que soi-disant ma mère ne savait pas le faire bander, des bazars comme ça qu'il lâchait ».*

Les enfants victimes peuvent se questionner sur la distance de leur mère à leur égard mais ils peuvent également maintenir une distance avec celle-ci par crainte que la proximité ne les pousse à révéler leur terrible secret (C. Madanes).

Il peut y avoir chez les enfants victimes le sentiment d'avoir trahi leur mère en faisant des choses dégoûtantes avec leur abuseur et en ne se confiant pas tout de suite à elle. Cette conviction de l'enfant peut être alimentée par les croyances de la maman ou ses questions à propos des faits et de la coopération de l'enfant.

Jeanne, la maman de Julie, 8 ans se demande pourquoi sa fille se précipitait sur les genoux de son abuseur malgré ses mises en garde:

*« Je me demande ce que ma fille pensait. Peut-être qu'elle aimait ça ? Savait-elle que ce n'était pas normal ? Faisait-elle ça pour me provoquer ? Je ne veux pas trop y penser parce que je risque de lui en vouloir ...*

*Pour certaines questions j'en veux à ma fille mais je n'y pense pas tout le temps. »*

# L'INTERVENANT & L'INTERVENTION

## *L'intervenant face à d'inévitables difficultés, à la hauteur de la détresse des mères*

### **Culpabilité latente ou manifeste**

La culpabilité massive que peuvent éprouver les mères survivantes face à l'abus subi par leur enfant et qui les envahit peut les empêcher de rentrer dans une démarche de compréhension de comment leur enfant a pu être victimisé.

### **La difficulté à se décentrer de leur propre vécu**

Il y a un risque de projection par la mère (survivante) de son propre vécu sur celui de son enfant et donc d'une centration sur soi plutôt que sur son enfant (une tentative de compréhension au départ de son propre vécu mais qui se traduit par un placage de son vécu).

### **Une faible empathie (coupure avec les affects)**

Certaines mères, face à l'abus sexuel subi par leur enfant peuvent apparaître comme indifférentes à leur souffrance, ou focalisée sur la sauvegarde de leur couple au détriment d'un regard attentif à leur enfant.

### **L'envie de tourner la page, de ne plus parler du passé**

Face aux tentatives de l'intervenant de donner du sens, d'amener la mère à mieux comprendre comment ce drame a pu arriver dans sa famille, certaines préfèrent penser que l'abus n'est qu'un petit événement dû au hasard et que plus on va s'y attarder plus la souffrance va émerger, sans utilité.



## ***Des situations qui éprouvent l'intervenant***

La problématique de l'abus sexuel attire la désapprobation de la société en général. Elle heurte les normes et valeurs sexuelles sociales et également les valeurs personnelles du professionnel.

Dans la relation avec la mère d'un enfant victime d'abus sexuel, le professionnel est confronté à des émotions fortes qui pourraient le mener à des prises de positions extrémistes. Il est primordial de pouvoir se pencher sur ses propres sentiments, être en connexion avec sa colère, avec sa peine, sa rancune, ses angoisses.

Le monde profane ne peut pas comprendre comment une mère décide de continuer à vivre avec « un tel salopard qu'on ferait mieux de castrer ». L'intervenant peut également ressentir des choses semblables.

### **L'indignation, l'effroi, la violence**

Nous pouvons parfois avoir des difficultés à adopter l'attitude positive à l'égard des mères que nous prônons. Face au « casse-tête » que représentent certaines mères à qui nous consacrons beaucoup d'énergie, quelquefois même au détriment de la réflexion au sujet des besoins de l'enfant, il nous arrive de nous demander si adopter une position optimiste à l'égard des mères – qu'il ne faut pas généraliser- ne nous sert pas d'antidote par rapport à un contre-transfert qui ne demande qu'à s'exprimer en présence d'une partie d'entre elles qui n'arrivent pas, malgré notre soutien et celui d'autres professionnels, à accorder la priorité de leurs préoccupations à leurs enfants en détresse.

*Juliette, 15 ans, me raconte son histoire, comment son père a abusé d'elle pendant trois ans. Depuis qu'elle a parlé de tout cela, sa mère pleure, ses sœurs demandent après leur papa. Elle raconte sa solitude, sa culpabilité dans tout ce qui lui est arrivé. Cette jeune fille me touche par sa pudeur et son envie de protéger ses proches. Je rencontre sa maman. Madame m'explique la situation difficile qu'elle vit, le doute qui l'habite, l'impossibilité pour elle de croire tout à fait sa fille (malgré un discours jugé crédible). Je comprends sa souffrance, mais parallèlement, je ressens une envie de la secouer, de la persuader, une colère liée à la souffrance de sa fille et un grand sentiment d'impuissance.*

Comment faire face à l'urgence de la situation pour gérer ces émotions contradictoires que les membres de la famille doivent sans doute éprouver eux aussi ?

Dans ce genre de situation, il ne faut pas rester seul. A ma collègue, j'ai pu exprimer les sentiments ambivalents que je ressentais. En parler, les exposer, m'a permis d'en tenir compte et de prendre plus de distance.

## **L'impuissance, le découragement, la résignation**

L'accompagnement de ces mères et de leur famille peut nous décourager tant il est intensif et réclame de l'énergie. L'évolution n'est pas toujours perceptible et parfois même l'intervenant peut avoir la désagréable impression d'être seul en train de ramer pour deux ou pour trois.

# LIGNES DIRECTRICES POUR INTERVENIR

**Le soutien maternel joue un rôle crucial pour la récupération de la victime. Il consiste à :**

- Croire son enfant
- Fournir une réponse affective non blâmante
- Le soutenir dans la durée
- Le protéger de l'agresseur
- S'engager et prendre les moyens pour lui offrir les services d'aide appropriée

## *Créer un contexte favorable*

### **Les attitudes**

*Poser un regard clément sur les mères, les considérer d'abord comme des victimes secondaires de l'agresseur*

Si nous construisons notre représentation du rôle des mères dans la dynamique incestueuse, à partir de généralisations qui ne plaident pas en leur faveur, si nous les voyons comme des personnes complices, préférant sacrifier leur enfant plutôt que de prendre le risque de s'opposer à leur conjoint, sur quelles bases allons-nous construire l'alliance thérapeutique ?

Rosenthal (1991) a mis en évidence l'importance des croyances de l'intervenant (qu'il s'agisse d'un instituteur, d'un investigateur ou d'un chercheur) sur les résultats ou la qualité de ses prestations.

À l'instar des Anglo-saxons, essayons de comprendre l'importance d'adopter une démarche positive et bienveillante à l'égard des mères :

- pour aider à la récupération des victimes (rappelons-le, le comportement de la mère suite au dévoilement est le premier facteur de récupération pour l'enfant);
- pour les aider à assumer leur rôle de régulatrice externe, ceci notamment dans une optique de prévention de la récidive.

De même, pour favoriser l'implication des mères dans le processus thérapeutique et une issue favorable à celui-ci, il nous paraît important d'ouvrir et de créer des réalités qui augmentent les alternatives possibles et les voies de développement pour l'enfant et sa famille. Prendre une position trop critique à l'égard de la mère équivaut, pour elle, à une déclaration de guerre qui risque d'éveiller sa légitime défense ou de nous conduire, à terme, à tenir des propos indignés ou moralisateurs.

Certes, la position que nous adoptons est une construction de notre part (mais pas purement fantaisiste) qui n'est tenable que s'il y a coopération avec d'autres intervenants qui assument un rôle de vigilance et s'assurent que tous les besoins de l'enfant sont bien pris en compte et ne sont pas sacrifiés au détriment de la bonne évolution potentielle de sa mère. Nous-même, dans le travail avec les mères, ne devons pas perdre de vue ces besoins de l'enfant.

L'École de Trois-Rivières au Québec cherche à se départir du poids d'expressions telles que «mère incestigatrice», afin que son approche clinique des mères ne soit pas contaminée par les images péjoratives que celles-ci véhiculent. La responsabilité d'un clinicien n'est pas d'établir la culpabilité «officielle» de la mère mais bien de mettre en œuvre un programme d'actions concertées qui servent l'intérêt de l'enfant, des enfants.

De quoi a besoin l'enfant victime ? Il a besoin que sa mère le croie, qu'elle entreprenne des démarches concrètes pour assurer sa protection et qu'elle lui apporte un soutien à long terme. Il a aussi besoin d'une mère en bonne santé sans quoi elle ne pourrait pas assurer cette fonction de soutien.

Dès lors, la question qui se pose à l'intervenant est de savoir comment il peut, par son intervention, optimiser la probabilité qu'elle puisse offrir à son enfant le maximum de ce dont il a besoin ?

Formuler de la sorte, les questions relatives aux besoins de la mère et ceux de l'enfant ne sont plus contradictoires mais complémentaires et deviennent même indissociables.

Dès l'évaluation, une majorité des mères croient leur enfant, elles le soutiennent au moment du dévoilement et acceptent l'existence des faits. Sont-elles capables pour autant de leur apporter un support émotif durable ? Une mère sur deux ne l'est pas. Elle est aux prises avec un état de détresse très important et à plus ou moins long terme, l'enfant en fait les frais.

Pour ne pas mobiliser dès le départ leur système de défense, il est utile de leur parler sur un ton bienveillant et non d'endosser directement un rôle d'accusateur frontal.

Il faut accepter la confusion de ces mères car elles rencontrent des difficultés à prendre des décisions, en état de choc suite au dévoilement. Se montrer impatient ou jugeant ajoute un stress inutile et fait obstacle à la création de l'alliance thérapeutique avec elles. Il faut qu'elles arrivent à sortir de la déprime pour aider à la récupération de l'enfant. Si la mère continue à déprimer, l'enfant se sentira de plus en plus coupable d'avoir dévoilé et risque de se rétracter.

## ***Leur montrer que le monde dans lequel elles sont enfermées (avec leur famille) est un monde qui peut être pensé par le professionnel.***

L'intervenant n'est pas à l'abri de sentiments d'effroi générés par les situations d'abus sexuel mais, dans une perspective d'aide et dans une démarche de mise en sens, il s'agit de pouvoir dépasser cet effroi pour pouvoir pour penser avec les patients ces passages à l'acte aussi dans une perspective relationnelle.

Pouvoir mettre des mots sur le ressenti possible de la mère face à ce drame est une manière de lui montrer que ce qu'elle vit est concevable et dès lors, qu'il est possible d'avoir prise dessus. Entre autres, il peut s'avérer salvateur pour la mère d'entendre qu'un tiers peut penser des émotions qu'elle ressent mais dont elle a honte au point de ne pouvoir les confier à personne, comme la colère vis-à-vis de son enfant ou même plus simplement le désir de maintenir un lien avec l'abuseur.

En montrant qu'il peut penser le monde intérieur de la mère, l'intervenant se rend disponible pour répondre aux questions qu'elle se pose : « Pourquoi mon mari a-t-il fait cela ? Si j'avais été une meilleure partenaire sexuelle, cela serait-il arrivé ? Pourquoi ma fille ne m'en a-t-elle pas parlé ? Etc. ». Il remplit comme le dit J-P Mugnier une fonction de « passeur » par laquelle la mère retrouve sa place dans l'humanité.

### ***Etre proactif***

Souvent, les mères ne viennent pas aux rendez-vous lorsqu'elles sont trop mal. Il est nécessaire dans ce cas de les solliciter, d'aller vers elles et proposer des rendez-vous à domicile. C'est une manière de leur témoigner notre engagement à leurs côtés. Cela leur démontre que, malgré ce qu'elles pensent à propos d'elles comme n'ayant pas de valeur, nous nous soucions d'elles et sommes concernés par leur situation. Nous leur montrons également de la sorte qu'elles ont encore un rôle essentiel à jouer dans la reconstruction de leur enfant.

## *Offrir un soutien à long terme*

Bien souvent on observe une alternance de phases de mobilisation et de démobilisation, de moments où la famille pense pouvoir faire face et surmonter les conséquences de ce drame, et d'autres périodes où le désespoir s'empare d'elle. En tant que professionnel, il s'agit de disposer de moyens, internes ou externes, qui nous préserve de basculer avec la famille dans ces moments de découragement et qui nous aident à rester mobilisé et soutenant dans le long terme : réunions d'équipe, interventions et supervisions, collaborations régulières avec les autres professionnels, participation à des formations, journées au vert, ... sont autant de ressources à préserver.

## Le dispositif, les modalités d'intervention

Il n'y a pas de dispositif privilégié, ce qui importe, c'est de **réfléchir aux implications** du dispositif choisi : quels en sont les avantages et les inconvénients ? En vue de quels objectifs ? Comment tenir compte à la fois des besoins de l'enfant, de sa famille et des besoins des intervenants ?

Dans certains contextes comme par exemple une relation extrêmement conflictuelle entre mère et fille, il nous paraît important de ménager un espace individuel pour chacune. Ce n'est que lorsqu'elles auront suffisamment progressé l'une et l'autre qu'il sera opportun de les réunir dans des entretiens conjoints. Si ces rencontres s'avèrent préjudiciables voire destructrices, on peut revenir à un travail individuel.

### *L'importance de travailler en équipe*

Au regard de ce que nous font vivre ces situations, il est indispensable de ne jamais laisser un dossier reposer sur les épaules d'une seule personne.

Nous avons besoin de pouvoir échanger sur nos vécus et de prendre du recul lors de supervision en équipe. Bénéficier du regard d'intervenants externes à la situation mais aussi d'intervenants internes permet de complexifier notre perception et de tenir compte de plusieurs points de vue.



## ***Mobiliser le réseau privé pour en faire une ressource et non un fardeau***

Pour faire face au drame de l'abus sexuel et à ses conséquences multiples, beaucoup de mères risquent de se replier sur ce qui reste de la famille, très souvent par honte et par peur de réactions accablantes de leur entourage. Entre autres, certaines femmes laissent les hommes en périphérie, par méfiance. Il nous semble primordial de leur permettre de retrouver la confiance dans un partenaire. Cela permet d'élargir le système d'intervention et de miser sur le nouveau conjoint qui peut être une ressource importante pour la famille, de même que respecter le choix de la mère de reconstituer un couple. Bien sûr, il s'agit de miser prioritairement sur les personnes qui croient les révélations d'abus sexuels car la fragilité de la mère est telle que si elle doit en plus mettre de l'énergie dans le fait de convaincre son entourage ou d'affronter leur point de vue, elle risquerait rapidement de voir ses convictions flancher.

## ***La rapidité de l'intervention***

Il est très important que des mesures soient mises en place rapidement à la suite du dévoilement. Alain Perron<sup>3</sup> utilise la métaphore de l'opération : « Quand on a ouvert le cœur, on ne peut pas se poser des questions pendant des heures; il faut agir immédiatement. Plus longtemps on attend pour intervenir, plus on donne le temps à la mère de réfléchir et de mesurer les conséquences de l'abus. Donc, son ambivalence a tendance à augmenter ». De même, le temps qui passe va nourrir l'espoir que la réalité n'est pas vraiment ce qu'elle est et peut amplifier les tentations de minimisation voire de déni.

---

3 Programme d'évaluation et de traitement des abus sexuels (PÉTAS) de Trois-Rivières- Québec

# L'importance de travailler en réseau

## *Les autres professionnels comme experts*

Si l'on n'y prend garde, on assiste régulièrement à une polarisation des intervenants dont les opinions s'affrontent : ceux qui travaillent avec les parents et qui soulignent leurs progrès et leurs efforts ; et ceux qui travaillent avec les enfants et qui voient combien ceux-ci souffrent encore, notamment des insuffisances parentales.

Plutôt que de penser que cette divergence a à voir avec l'incompétence des uns ou la naïveté des autres, il est intéressant de la considérer comme normale, structurelle, c'est-à-dire liée à la place et au rôle de chacun. Elle ne doit pas devenir l'occasion d'un conflit entre professionnels qui mènerait à la disqualification mutuelle.

Il est indispensable de se rencontrer, non pour chercher à convaincre l'autre, mais pour tenter d'adopter une représentation plus globale de la situation qui tienne compte des forces et des fragilités de la situation, mises en lumière par les différents professionnels.

# *Les objectifs, le contenu du travail et les techniques*

## **La mère : victime secondaire, mais aussi parent non protecteur**

Dans le travail avec les mères, deux pôles sont à prendre en compte : celui qui consiste à voir en la mère une victime secondaire de l'abus subi par son enfant et celui de la responsabilisation en tant que parent non-protecteur. Plutôt que de voir ces deux pôles comme contradictoires, ce qui nous amènerait à faire le choix de l'un ou de l'autre, nous concevons le travail autour de la victimisation comme une étape nécessaire et préalable au travail de responsabilisation au bénéfice de l'enfant.

Qu'est-ce qui peut ouvrir la porte à la reconnaissance de ce qui est problématique dans le fonctionnement de la mère afin que l'enfant n'ait plus à subir de préjudice grave ? À notre avis, ce n'est pas par la violence que nous y arriverons. Une attitude jugeante et culpabilisante est contre-productive. Commençons par rejoindre la mère sur le côté « victime secondaire » plutôt que de vouloir lui imposer nos représentations sur sa responsabilité dans l'inceste.

De même, lorsque la mère a elle-même été victimisée dans l'enfance, nous choisissons de laisser une place au drame qu'elle a vécu enfant pour pouvoir aborder la question de la responsabilité et permettre à la maman de partir à la découverte des vécus de son enfant et à sa responsabilité, notamment en déficit protectionnel. Il s'agit également de favoriser l'expression des sentiments qu'elle a éprouvés quand elle a découvert l'abus : colère envers l'enfant, envers elle-même, désarroi, confusion, etc.

Il est donc important de donner du sens à la position que prend la mère, de la rejoindre dans ce qu'elle vit. Il faut aussi reconnaître la partie d'inconfort, de malaise, de culpabilité pour pouvoir entrer dans la phase de responsabilisation, par le biais d'un questionnement bienveillant et non maltraitant.

Si nous souhaitons questionner de manière progressive et respectueuse la mère sans amplifier la confrontation directe, c'est aussi pour ne pas perdre la clé d'aide à l'enfant, et à la fratrie, qu'elle représente.

## Le présent et le passé

Il s'agit de conjuguer les difficultés concrètes actuelles que rencontrent les mères dans la relation avec leurs enfants (souvent liées à une perte de pouvoir) à un travail sur leur histoire et la compréhension du passé.

Les mères qui ont été victimes d'abus sexuels dans l'enfance ne font pas toujours le lien entre le traumatisme subi et les nombreuses conséquences qu'elles vivent encore. Sans informations sur les conséquences normales et possibles de l'abus sexuel, à court, moyen et long terme, sur l'effet que le dévoilement de leur enfant peut avoir sur leur propre vécu (reviviscence et augmentation de la symptomatologie), ces mères risquent de mettre ces comportements ou sentiments sur le compte de l'insensé et d'augmenter encore un peu le vécu de stigmatisation et d'impuissance hérité du traumatisme.

Réfléchir avec la mère sur l'impact que les blessures subies ont sur ses choix et ses liens d'attachement offre l'opportunité d'ouvrir doucement la porte de la responsabilisation.

## Les échelles pour mesurer l'évolution de la personne au fil du temps

Ce dispositif oriente la personne vers les solutions qu'elle a trouvées pour dépasser des épreuves passées, montre à la personne que malgré des situations passées de souffrances importantes, elle a pu « rebondir » et retrouver un certain équilibre.

*Madame Rosa est mère de 3 enfants, tous les trois ont été abusés par leur oncle maternel, lorsqu'elle l'hébergeait chez elle. La vie de madame Rosa n'a pas été facile. Elle est issue d'une famille nombreuse, les parents étaient maltraitants et négligents. Madame a été placée très jeune avec un de ses frères, le seul de qui elle était proche. Vers 10 ans elle a subi des abus sexuel de la part de ce grand frère. Elle n'en a jamais parlé. Sa famille est pour elle une malédiction, celle qui a fait d'elle une femme incapable de se choisir un homme qui la respecte un peu. En effet, sa vie conjugale est faite de violence et d'humiliation.*

*Les entretiens avec madame Rosa sont difficiles tant son vécu de victime est encore actif. Elle se sent impuissante pour tout, sans aucun pouvoir. Du coup, elle se sent aussi victime de ses enfants, de son nouveau compagnon, et de cette vie, de ce passé qu'elle maudit et qui prend toute la place lors des entretiens.*

*Lors d'un entretien où l'évocation de son histoire passée rajoutait un peu plus de poids à l'impuissance, nous avons demandé à madame Rosa de reprendre tous les événements petits ou grands qui avaient ponctué ces deux années charnière (dévoilement des enfants, dévoilement de son abus,...). En ponctuant son histoire d'événements chronologiques et en les associant avec une évaluation de son ressenti, elle a fini par avoir devant elle un graphique d'évolution.*

*Ce graphique a ouvert d'autres portes pour madame Rosa, elle a mesuré les petits et les grands moyens qu'elle a mis en place pour remonter, de quoi elle avait besoin pour agir. Elle a surtout pu changer une phrase dans son discours : au lieu de « ma vie est une succession de momentspires », elle nuance « ma vie est faite de moments difficiles, mais que je surmonte, et je peux vivre des moments où je me sens bien ».*

Ce changement de discours ouvre une fenêtre à une reprise de pouvoir personnel, par rapport à la femme, la mère qu'elle est, mais aussi par rapport à son avenir et ce qu'elle aimerait en penser et en faire.

Un autre outil intéressant avec des femmes alourdies par le poids d'un passé douloureux est l'écriture « des chapitres de sa vie ». Il s'agit d'utiliser la métaphore du livre et de proposer d'en reprendre chaque chapitre.

*Nous avons utilisé cet outil avec madame Dulin. Nous rencontrons cette dame suite aux abus subis par sa fille de la part de son père et à la condamnation pour non assistance à personne en danger de la maman. Madame est handicapée physiquement et légèrement déficiente mentalement. Elle a gravement été maltraitée dans l'enfance et a connu une violence conjugale qui lui laisse encore des séquelles physiques aujourd'hui (perte d'un œil), sans parler des séquelles psychologiques. Madame Dulin n'aime pas parler de son passé de victime. Elle n'aime pas non plus les questions et les émotions. Tout en se défendant becs et ongles contre la décision du Juge, en répétant à longueur de temps qu'elle sait se débrouiller seule, l'image de la fille puis de la mère incapable et handicapée lui colle à la peau. Pourtant, madame Dulin a construit une relation affective avec un homme qui la respecte et avec qui elle a des projets d'avenir.*

*Lors d'une rencontre avec elle, nous avons évoqué les épreuves qu'elle avait endurées. Madame Dulin s'exclame alors « je devrais en faire un livre ! ». Nous lui avons parlé alors des récits de femmes victimes qui peuvent servir à d'autres en détresse.*

*Cet entretien a débouché sur deux axes : d'une part, des questions de sens : nous avons pu aborder avec elle ce qu'elle retient de son passé et qui peut lui servir aujourd'hui, les messages qu'elle aurait envie de transmettre à ses enfants, quel regard elle pose sur son histoire passée ? etc.*

*Le deuxième axe a porté sur l'écriture des chapitres : Elle a identifié 3 chapitres importants dans sa vie. Elle les a ponctués d'événements, et de son vécu associé. Pour Madame Dulin, il était essentiel dans cet exercice de pouvoir accrocher son discours au visuel : par le dessin, par des mots, elle voyait une partie de sa vie. Une partie, puisque cela lui a aussi permis de laisser des chapitres blancs, pour le futur.*

## Les capacités parentales et protectionnelles

La maman peut avoir besoin de notre questionnement pour l'aider à prendre conscience des différents éléments qui ne lui ont pas permis de construire une relation d'attachement sereine avec son enfant. Ce sont ces éléments qui sont en jeu lorsqu'elle se demande pourquoi sa fille ou son fils ne s'est pas confié à elle.

Comme nous l'avons dit plus haut, la maman a besoin d'un soutien pour assumer le fait qu'elle doit devenir la première référence du point de vue de l'autorité dans la maison.

Pour l'aider à sortir d'une image dévalorisée qu'elle a d'elle-même, l'intervenant peut aussi l'amener, par son regard extérieur, à identifier dans ses capacités parentales actuelles ce qui s'avère déjà utile à une bonne évolution de son enfant. Reprenant confiance en elle sur le fait que tout n'est pas « à jeter », cela constituera une base plus positive pour reconstruire une relation de confiance avec l'enfant victime, notamment en vue de mieux assurer sa protection et celle de la fratrie.

Il convient d'aborder très concrètement les situations problèmes qui ne tarderont pas à se manifester et de travailler avec elle sur la manière dont elle va réagir face, entre autres, aux comportements pseudo-matures de sa fille. N'oublions pas que celle-ci a été parentifiée et qu'elle a eu des prérogatives d'adulte.

Il est également important qu'elle n'entre pas dans une diabolisation de tous les comportements sexuels et qu'elle puisse aider ses enfants à se développer de façon harmonieuse. Cela passe aussi par une démarche par laquelle l'intervenant situe de tels comportements comme étant des conséquences normales de l'abus et non pas des comportements qui auraient prédisposés l'enfant à sa victimisation.

Il arrive aussi que les mères expriment leurs limites, leur incapacité à prendre soin de leurs enfants. Nous pourrions être tentés, face à un tel aveu de faire le forcing pour mettre en avant les compétences parentales résiduelles, répondant alors davantage à un désir de valorisation de la mère plutôt qu'aux insuffisances réelles que les enfants devraient supporter. Dans ces situations, il s'agit aussi de pouvoir exploiter des ressources présentes au sein du secteur et, par exemple, de mobiliser la mère autour d'un placement provisoire des enfants en institution ou en famille d'accueil préparée. Cela peut parfois être bénéfique et permettre une prise de recul. Si la mère peut être associée à ce projet, il pourra être vécu par elle plutôt comme une occasion de requalification (« Pouvoir envisager cet éloignement pour répondre aux besoins de ses enfants ») et non de disqualification.

De la même manière, certaines mères se trouvent soulagées quand elles parviennent à exprimer à l'enfant la culpabilité qu'elles ont de ne pas avoir pu le protéger. Ce moment est difficile à vivre pour l'enfant car il doit accepter ces sentiments-là, sans voler au secours de sa mère. Quand la mère parvient à exprimer cette culpabilité, elle en sort plus forte, avec un sentiment de responsabilité porteur. Un sentiment de responsabilité qui l'oriente vers l'action et l'avenir, l'amène à se prendre en main et à déployer ses compétences maternelles.



## Comprendre comment un tel drame a pu arriver dans la famille

La mère a également besoin de soutien pour aller à la rencontre des enjeux dans lesquels elle-même a été prise et de ses cicatrices enfouies qui peuvent être à l'origine du manque de protection. L'aider à découvrir les rouages de la dynamique à laquelle elle a participé : le choix non aléatoire des victimes, comment l'abuseur a pu utiliser les tensions existantes entre la mère et sa fille,...

Il importe aussi de se questionner sur le sens du passage à l'acte au regard de l'histoire personnelle, de couple et familiale : est-ce une attaque envers quelqu'un ou vis-à-vis d'un lien ?

Cette démarche vise à leur permettre de comprendre l'histoire dans laquelle l'abus a pu s'inscrire en co-construisant un récit qui soit intelligible et acceptable pour elles.

La mère peut se montrer motivée par la recherche de réponses aux questions qu'elle se pose : « Pourquoi ma fille n'est-elle pas venue se confier tout de suite à moi ? Maintenant, j'ai toujours l'impression qu'elle m'en veut d'avoir porté plainte, de l'avoir coupée de son père. Elle a plus de ressentiments vis-à-vis de moi qu'à l'égard de son père. Pourquoi ? ».

## Aborder le passé d'abus avec les mères « survivantes »

Travailler sur sa propre histoire peut correspondre à un besoin chez elle et à un souhait de le faire pour elle, mais aussi pour donner l'exemple à ses enfants, pour leur ouvrir la voie.

Il s'agit aussi d'amener la mère à saisir l'intérêt de remettre en perspective la victimisation de son enfant. Pour cela, il est aidant de repartir de sa propre victimisation et des conséquences sur son développement à court, moyen et long terme.

## Reconstruire la relation mère-enfant

La mère a besoin d'être soutenue pour reconstituer un lien fort avec l'enfant abusé.

### Culpabilité vs trahison

Le vécu de trahison est très difficile à élaborer. Il en est de même pour le revers de la médaille : le vécu de culpabilité. La victime oscille entre deux positions : d'un côté, « *Ma mère ne m'a pas protégée* » et de l'autre, si cette première pensée faiblit, « *Alors, c'est de ma faute !* ». Donc, « *Soit c'est de ma faute, soit je n'ai pas été protégée* ». Elle est presque obligée de conserver une hostilité importante vis-à-vis de sa mère pour ne pas se sentir trop coupable. C'est le même processus pour la mère. Si elle se permet d'être fâchée contre sa fille parce que celle-ci lui a caché la situation, sa propre culpabilité de ne pas l'avoir protégée diminue. Toutes deux sont prises dans la même dialectique récurrente.

De plus, il y a chez la mère une amplification supplémentaire car elle se sent coupable d'être en rage contre une petite fille qui a été abusée : « *Je devrais être honteuse d'en vouloir à une enfant que je n'ai pas été fichue de protéger* ». Une partie importante du travail porte sur cette dynamique.

On peut, par un **questionnement circulaire** avec l'enfant en présence de la mère, tenter d'avoir accès à la manière dont l'enfant se représente le monde mental de sa mère.

- *Que cherche ta maman en venant ici ?*
- *Qu'a-t-elle besoin de savoir, de comprendre ?*
- *Qu'attend-elle de toi ?*

- *A-t-elle aussi l'idée que tu dois être punie pour ce qui t'est arrivé ?*

A l'enfant directement, on peut demander : *« Si tu avais une baguette magique, que modifierais-tu dans ta vie ? Qu'attends-tu de ta maman ? Y a-t-il des choses que tu voudrais arriver à lui dire ? ».*

### **Eviter d'alimenter leurs « erreurs de pensée »**

Par exemple, opérer une distinction entre plaisir et désir. Le corps de l'enfant réagit normalement à une situation qui ne l'est pas. Le corps est constitué d'un faisceau de récepteurs sensoriels qui répondent à certaines stimulations et ne peut pas faire la différence entre les caresses d'un abuseur et celles d'un amoureux. Donner toutes ces précisions à l'enfant devant sa mère permet à l'enfant de se déculpabiliser et à la mère de poser un regard soutenant sur sa fille.

### **Les émotions inavouables de la mère vis-à-vis de l'enfant**

Restituer à la mère ce qu'elle peut ressentir peut lui ouvrir une issue autre que celle de la violence. Pour aller plus loin dans son cheminement, elle doit recevoir des indicateurs que nous sommes en mesure de penser son monde intérieur. Sinon, celui-ci reste indicible, inavouable.

Favoriser l'expression de la colère de l'enfant et aider la mère à la reconnaître afin de lui permettre de constater qu'exprimer sa colère ne met pas en danger leur relation mais au contraire, peut contribuer à la renforcer. Cela est d'autant plus important que l'agresseur en est en partie l'instigateur et qu'il s'est appuyé sur cette relation fragilisée pour faire « accepter » les abus.

Expliquer à l'enfant les raisons de l'aveuglement de sa mère : *« Ta maman ne pouvait pas comprendre parce qu'elle ne pouvait*

*pas imaginer que l'homme qu'elle aimait, avec lequel elle avait décidé d'avoir un enfant, pouvait faire une chose pareille ».*

Culpabiliser la mère l'amène souvent à se retourner contre son enfant et les services d'aide. Elle en vient à penser que par la faute de l'enfant, elle fait l'objet de critiques. Cette attitude comporte le risque que l'enfant ne se rétracte ou ne soit dans une pseudo bienveillance à son égard, attitude masquant ses propres sentiments de culpabilité.

## **Responsabilisation de l'enfant**

D'autres réactions de la maman suite au dévoilement sont plus dommageables pour l'enfant : la mère peut ne pas croire aux abus, ou réagir avec colère en rejetant l'enfant et en le responsabilisant : « on n'avait pas assez de soucis comme ça ? », « tu es sûre que ce n'est pas à l'école qu'on t'a mis des idées pareilles en tête ? », « elle a toujours été menteuse, mais là c'est le sommet ! ». Face à de telles réactions, l'intervenant cherchera les raisons avec la mère, les freins qui l'empêchent de soutenir son enfant. On revient ici au travail sur les blessures et les carences passées non reconnues. Ces deux dimensions ne sont donc pas scindées mais s'entrecroisent et se nourrissent mutuellement.

Dans certains cas, même un travail de longue haleine ne permet pas à la mère de (re)développer ses capacités protectrices. Reconnaître que l'objectif de reconstruire le lien n'est pas réalisable est difficile pour tous, en particulier dans notre société. Mais le devoir de la société n'est-il pas aussi de permettre aux enfants de se développer le plus harmonieusement possible ? Accompagner l'enfant dans un projet de placement et dans un travail de deuil par rapport à la mère qu'il aurait aimé avoir peut s'avérer être alors un objectif plus adéquat.

## **L'expression des regrets à son enfant**

Un point important dans la reconstruction du lien mère-enfant consiste à obtenir de la maman qu'elle exprime ses regrets de ne pas avoir pu protéger sa fille (ou son fils) des agressions sexuelles subies. Ceci également afin de redistribuer les responsabilités au niveau des personnes qui doivent les assumer. Il est clair que la mère n'est pas responsable des actes que l'agresseur a posés, mais la protection de ses enfants la concerne en premier chef.

Beaucoup de mères refusent de présenter leurs excuses à leur enfant car elles disent ne pas avoir eu les moyens de savoir ce qui se passait. Pourtant cette démarche de remise en question de la maman devant son enfant est importante ; c'est le début de la guérison de leur relation carencée.

S'il n'y a pas d'éléments concrets à propos desquels il serait souhaitable que la maman s'interroge, l'intervenant peut lui demander de s'excuser de ne pas avoir pu instaurer une communication suffisamment bonne avec son enfant pour lui permettre de se confier sur ce qu'il ou elle subissait.

### **Aveu de l'abuseur**

Il faut veiller à maintenir un certain niveau d'équilibre pour ne pas que la mère accorde trop de place à la «sirène séductrice» de la confession du père. Car si la mère se laisse attendrir par le père en pleurs qui implore le pardon, cela laisse entendre à sa fille, une fois de plus, qu'elle est moins importante que son père.

Toutes deux doivent faire le deuil de ce qu'elles ne pourront jamais avoir (la mère ou la fille parfaite) tout en recherchant ce qu'il y a de bon chez l'autre pour pouvoir reconstruire à partir de ces parcelles saines.

## Bibliographie – sources – inspirations – remerciements ...

Teresa Bertotti, Marinella Malacrea, Stefano Cirillo, Cristina Pessina, du CBM de Milan (Centro per il Bambino Maltrattato). Séminaires de formation.

Francine Bronsard et Alain Perron, travailleuse sociale et psychologue au *Programme d'Évaluation et de Traitement des Abus Sexuels*, Trois-Rivières, Québec. Séminaires de formation.

Yvonne Dolan. *Guérir de l'abus sexuel et revivre. Techniques centrées sur la solution et hypnose éricksonienne pour le traitement des adultes*. Ed. Satas, 1996.

Cloé Madanes. *The Violence of Men: New Techniques for Working With Abusive Families : A Therapy of Social Action*. 1995

Jean-Paul Mugnier. *La distorsion du lien mère-enfant dans les situations d'agressions sexuelles*. In *L'attachement, des liens pour grandir plus libre*. Ed. L'Harmattan, 2003.

Jean-Paul Mugnier. *Le silence des enfants*. Ed. L'Harmattan, 1999.

Robert Rosenthal. *Pygmalion à l'école*. Ed. Casterman, 1991.

Claude Seron. *A propos des mères d'enfants abusés...* In « Au secours on veut m'aider ». Ed. Fabert, 2005.

Claude Seron. *Les mères dans la dynamique incestueuse*. In « Miser sur la compétence parentale ». Ed. Eres, 2002.

Yves Stevens. *L'histoire bâillonnée. Quand la honte et la culpabilité obligent au silence*. Intervention au colloque sur l'Engagement, Paris, novembre 2005.



7c, boulevard d'Avroy  
4000 Liège – Belgique  
Tél. +32 (0)4 223 10 99  
Fax + 32 (0)4 223 15 56  
Courriel : info@parole.be

Cette brochure a été réalisée par Gabrielle VERHULST en collaboration avec Samira BOURHABA, Caroline DE VOS, Catherine DENIS, Yves STEVENS et Claude SERON., intervenants psycho-sociaux à Parole d'Enfants dans le cadre du projet-pilote Kaleidos.

Vous pouvez la télécharger gratuitement sur le site Internet de Parole d'Enfants [www.parole.be](http://www.parole.be)



Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public selon les conditions suivantes :



**Paternité.** Vous devez citer le nom de l'auteur original



**Pas d'Utilisation Commerciale.** Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales



**Pas de Modification.** Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.